

Jeudi 21 novembre 2024

## Équipement sportif

# Présentation du gymnase Kennedy après travaux de rénovation thermique et d'amélioration de la performance énergétique



Visite du gymnase Kennedy mercredi 20 novembre 2024 suite à l'opération de rénovation du gymnase  
© Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole

**Situé au cœur du quartier de Villejean, le gymnase Kennedy a été remis en service à la rentrée scolaire 2024. Les travaux ont consisté en la rénovation thermique du bâtiment par l'extérieur et en l'amélioration de la performance énergétique.**

### Dimensions

D'une surface totale de 810 m<sup>2</sup> environ, le bâtiment comprend une partie gymnase de 600 m<sup>2</sup>, deux vestiaires de 25 m<sup>2</sup> chacun et 50 m<sup>2</sup> de locaux de rangement (cela représente 190 m<sup>2</sup> pour la totalité du bâtiment vestiaire).

### Performance énergétique et thermique

Pour améliorer la performance énergétique du bâti, il a été procédé à :

- l'isolation des façades extérieures ;
- le remplacement et l'isolation de la toiture ;
- le remplacement des menuiseries par un double vitrage ;
- le remplacement des luminaires par des Led ;
- l'installation d'une ventilation des locaux Vmc simple flux (dans les vestiaires).

Les performances thermiques et énergétiques sont suivies grâce à une Gestion Technique du Bâtiment (Gtb), c'est-à-dire une gestion centralisée des installations de chauffage, de ventilation, d'éclairage, etc. La Gtb contribue à améliorer l'efficacité énergétique, le confort et la sécurité des pratiquants.

## **Accessibilité**

Le bâtiment a été mis aux normes d'accessibilité avec la création d'une rampe extérieure, de douches et de sanitaires pour les personnes à mobilité réduite.

## **Confort**

Pour améliorer le confort, les conditions d'accueil et de pratique des usagers, l'agencement des vestiaires, des sanitaires et des locaux a été repensé. Le sol sportif a été changé, les mobiliers sportifs ont fait l'objet d'un réemploi sur d'autres sites ou d'une remise en état (peinture, changement de pièce, contrôle fonctionnel et réglementaire).

## **Réemploi**

Parmi les équipements qui ont fait l'objet de réemploi, on peut notamment citer les armoires électriques et protections, les blocs autonomes d'éclairage de sécurité et blocs d'ambiance et les mitigeurs. Ce matériel a été récupéré pour être installé sur d'autres sites ou stocké pour des réparations futures.

## **Usages**

Les pratiques sportives du gymnase resteront principalement liées à l'enseignement des activités physiques et sportives des établissements scolaires et des pratiques associatives telles la boxe anglaise, le tennis, le basket, le volley-ball, le badminton, la gymnastique d'entretien et la capoeira.

## **Calendrier et coût des travaux**

Les travaux se sont déroulés de février 2022 à mars 2023.

Le montant des travaux s'élève à 1,4 million d'euros TTC.

La Ville de Rennes a perçu pour ce projet une subvention de 840 000 € de la part de l'État dans le cadre de la programmation 2022 de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (Dsil).